

# la Lucarne de Génissieux

N° 31

Printemps 2018



- **L'équipe technique :**  
*au service des Génissois*
- **Participation citoyenne :**  
*le dispositif se met en place*
- **Les premiers Génissois**  
**raccordés à la fibre**

**Bulletin municipal  
d'information**



## AMBULANCES - VSL - TAXIS

AMBULANCES DES COLLINES

**Alpha Service**



24h/24 - 7 j/7  
12 véhicules à votre service



# 04 75 71 20 20

### ALPHA SERVICE

à votre service :

- Ambulances
- Véhicule sanitaire léger (VSL)
- Taxis
- Agréé Sécurité Sociale
- Tous transports de personnes assises et allongées (toutes distances)
- Transport de corps avant et après mise en bière

2 établissements : Rue Pierre Charignon 26750 Génissieux  
Siège social : 7, rue de Dunkerque 26300 Bourg-de-Péage - BP 15  
Fax 04 75 70 95 06

INSTITUT DE BEAUTÉ  
SOINS ET MAQUILLAGE BIO

*La Bulle Marine*



- Soins visage
- Soins corps Bien-être
- Epilations
- Maquillage mariée
- Rehaussement de cils
- Vernis semi-permanent
- Bons cadeaux
- Vente de produits de soins, maquillage et parfums

**04 75 45 83 78**

**[www.la-bulle-marine.fr](http://www.la-bulle-marine.fr)**

50 A RUE PIERRE CHARIGNON - 26750 GÉNISSIEUX

# DH RENOVATION

*Réalisez vos projets pour l'amélioration de votre habitat.*

## 06 85 06 95 32

125 Chemin des Vergers 26750 GÉNISSIEUX  
Tél. 04 75 71 24 42 - david-heyraud@orange.fr

## Isolation - Plâtrerie Peinture - Déco

ECO  
PRIME

CRÉDIT  
D'IMPÔT

TVA  
5,5 %  
RÉDUITE POUR  
LA RÉNOVATION

**RGE**  
**ECO**  
**artisan**  
La nouvelle énergie du bâtiment



## EDITO

*Le 29 mars dernier, en conseil municipal, nous avons adopté notre plan local d'urbanisme. Ce P.L.U. va fixer les règles de développement de notre commune pour les 12 prochaines années. Avant l'adoption de ce nouveau PLU, notre village se structurait et évoluait suivant la ligne tracée dans le plan d'occupation des sols de 1992.*

*Durant les 25 années de vie de ce POS, un travail considérable a été effectué par les élus. Ils ont tout d'abord résolu le problème de gestion des eaux pluviales par la création de canaux et de bassins d'infiltration. Les eaux pluviales avaient jadis une fâcheuse tendance à investir certaines rues de notre bourg, les anciens pourraient en témoigner.*

*Puis, Génissieux a pris de l'extension avec la création de lotissements. La population se développant, des équipements collectifs ont été créés : l'ensemble polyvalent, la zone de sports et de loisirs, les appartements locatifs, la crèche ; autant de chantiers à gérer, de réunions à organiser, de budgets à équilibrer.*

*Lors des élections municipales de mars 2008, vous nous avez confié la gestion de notre commune, et renouvelé cette confiance en mars 2014. Comme les élus qui nous ont précédé, nous avons nous aussi apporté notre pierre à l'édifice : création de ronds-points pour sécuriser la traversée du village, construction de l'EHPAD, arrivée sur notre commune de l'ADSL, réalisation de notre cœur de village, mise en accessibilité de nos bâtiments publics, tout récemment mise en service de la fibre optique et enfin mise en chantier de notre nouvelle mairie.*

*Mais au-delà de toutes ces réalisations que vous utilisez au quotidien, nous avons fait évoluer des dossiers importants qui ont nécessité de nombreuses heures de travail à nos secrétaires et à nos élus. Des dossiers transparents pour vous mais qui sont des outils indispensables au bon fonctionnement de nos services communaux. Ainsi nous avons mis à jour notre cadastre, durant les trente dernières années d'évolution de notre commune, de nombreuses parcelles de terrain avaient été cédées par des riverains ou aménageurs pour élargir des routes et créer de nouveaux aménagements et n'avaient pas fait l'objet de transfert de propriétés. Certaines parcelles mêmes appartenaient encore à des sociétés qui avaient réalisé des lotissements et qui depuis avaient cessé leur activité. Ainsi pour mettre à jour notre cadastre, plus d'une quarantaine d'actes notariés ont été signés et bien d'autres encore sont en préparation.*

*Toujours dans un souci de clarté et d'organisation, nous avons dressé un état exhaustif de toutes nos voiries communales, chemins ruraux et places, nous permettant ainsi de réaliser le raccordement postal où à chaque maison a été attribuée une adresse précise.*

*Tous ces documents mis à jour nous permettront de travailler de façon sereine et efficace pour le futur de Génissieux.*

**Votre Maire, Christian Bordaz**

## SOMMAIRE

Edito p3  
Infos communales p5  
Vie communale p11  
Vie associative p16

Comptes rendus  
des conseils municipaux p23  
Etat-civil p26  
Agenda p27

Directeur de publication : Christian BORDAZ  
Impression : Imprimerie Souquet - Romans-sur-Isère (26)  
Numéro tiré à 1150 exemplaires

## Le service technique

Il est placé sous la responsabilité de l'adjoint chargé des voiries et réseaux, Michel Chapet et constitué de 4 agents, tous adjoints techniques :

- Pascal Chalamet, employé à trois quarts de temps, est affecté à l'entretien des bâtiments, y compris les locatifs (entretien, petites réparations, plomberie, serrurerie, peinture, etc...) ; entretien des terrains de foot (tonte et arrosage) ; surveillance de l'espace polyvalent.

Il dispose d'un véhicule Renault Kangoo et outillage.

- Nicolas Bonnet est responsable de l'ensemble de l'équipe, il travaille à temps plein.
- Bruno Desgranges est employé à mi-temps.
- Maxime Senocq assure la sécurité des enfants à la rentrée et à la sortie des écoles.

Les missions de ces trois agents consistent à assurer l'entretien général de la commune : nettoyage et entretien des voiries et des grilles pluviales, entretien des espaces verts, du matériel communal, taille des arbres et des haies, broyage des accotements, entretien des marquages routiers, mises en place des installations et des équipements et repli de ceux-ci à chaque manifestation.

Par ailleurs ils réalisent les travaux de création d'espaces verts, de réseaux pluviaux ou autres,

de clôtures (espace foot, City Park, école, etc...). Ils procèdent au déneigement et au salage. Ils sont mobilisés et prêts à intervenir en cas d'accident ou d'intempérie, ils entretiennent la signalisation routière. On peut les voir aussi ramasser des objets abandonnés sur les bas-côtés ou installer les décorations communales pour les fêtes de fin d'année...

Pour accomplir leurs différentes missions, ils disposent d'un camion 3,5 T, d'un tractopelle, d'un véhicule Dacia équipé d'une benne, de deux tondeuses à gazon, d'une machine de traçage, de tronçonneuses et d'une aspiratrice à feuilles ainsi que d'un tracteur de 30 CV équipé d'un broyeur d'accotements, d'une balayeuse de voirie avec bac de ramassage, semoir à sel, semoir à engrais, de deux lames de déneigement et d'outillage divers.

Les services techniques sont hébergés dans les locaux communaux de la rue Charignon avec un garage atelier et une zone de stockage pour le matériel et les produits nécessaires à leurs activités (panneaux, barrières, sel, engrais et fournitures diverses). Il est mis à leur disposition un espace dédié au personnel avec équipements sanitaires et possibilité de réfectoire.

Pour faire face au stockage de nouveaux matériels, les locaux communaux, viennent d'être agrandis par la construction attenante, d'un bâtiment d'une centaine de mètres carrés. La structure métallique de l'ouvrage a été construite par une entreprise, mais les travaux béton ont été réalisés par le service technique.



Les agents du service technique se réunissent tous les lundis avec l'adjoint chargé des travaux. Il leur est remis une fiche des travaux à faire pour la semaine et un suivi des tâches réalisées est fait. Des visites sur site selon les besoins sont effectuées avec l'adjoint pour le suivi technique ou l'avancement des chantiers. Le service technique reste en lien permanent avec le maire ou l'adjoint chargé des travaux pour obtenir une réponse rapide à des besoins ponctuels de sécurité ou de fonctionnement.

Il reste ainsi et avant tout en permanence au service des Génissois.

### Génissieux a enfin son P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis 1992, l'organisation de l'urbanisation de Génissieux relevait du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).

En novembre 2014, la commune a décidé, conformément à la réglementation, de se doter d'un P.L.U.

Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé (le BEAUR), une vingtaine de réunions de travail avec la commission d'urbanisme de la commune a été nécessaire pour élaborer ce projet.

Plus de cinquante demandes ou avis de propriétaires de Génissieux ont été émis et dans la mesure du possible pris en compte ;

2 réunions publiques ont permis de compléter les échanges avec les habitants,

3 réunions avec les Personnes Publiques Associées (services de

l'état, de l'agglomération, chambres consulaires, communes voisines,...) ont encore aidé à l'instruction du dossier.

Enfin une enquête publique a eu lieu et permis de recueillir des remarques supplémentaires.

Finalement et compte tenu des contraintes imposées par l'état, les organismes supra-communales, le P.L.U. a été validé lors du conseil municipal du 29 mars 2018 ; il est applicable depuis le 5 avril 2018.

Son contenu est accessible sur le site internet de la commune ; un exemplaire papier est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

### Infos travaux

#### • Aménagement de la rue Simon Chopin :

Une petite partie est réalisée au droit du Champ de Mars ; la partie sud sera aménagée cette année, début des travaux le 14 mai, pour une fin prévue début juillet. Cet aménagement consiste en l'enfouissement du réseau téléphone (encore aérien au droit de la mairie), idem pour le réseau électrique avec suppression des poteaux encore en place, pose d'une liaison filaire souterraine entre le cœur de village et la mairie pour la vidéo.

Création d'une zone 30 comprenant la récupération des eaux pluviales à l'axe de la voie, pour permettre le marquage, à base de résine, sur les côtés pour le cheminement des piétons ; création de passages surélevés pour obliger les véhicules à respecter la vitesse de 30km/h sur la partie la plus étroite. Où la largeur entre

les façades le permet, création de trottoirs normalisés (1,50 m de large) avec revêtement béton, et réfection du tapis en enrobé, très dégradé suite à diverses tranchées (gaz, fibre optique, branchements eaux usées et eau potable).

Sur ce tronçon (rond-point mairie/Champ de Mars), la circulation sera interdite pendant les heures de chantier (8h – 17h30), seule la circulation des riverains sera autorisée en coordination avec l'entreprise. Des déviations seront mises en place sous la responsabilité du chantier, en accord avec la commune.

#### • Route de Triors (RD 608)

Création du trottoir et réfection du tapis en enrobé entre le rond-point de la mairie et le panneau d'entrée du village (côté Chatillon-St-Jean) : aménagement prévu septembre 2018

#### • Voie communale N° 2 (dite route des Chasses)

Celle-ci présente un début de dégradation avec la présence de nombreuses fissures ; afin de prolonger le délai avant réfection du tapis en enrobé à chaud, les fissures vont être bouchées avec une émulsion de bitume de formulation spéciale pour cet usage. Intervention juin/juillet selon disponibilités de l'entreprise.



# Travaux bâtiments

## Nouvelle mairie

A la date du 30 avril, l'état d'avancement des travaux est le suivant :

Les éléments de structure du sous-sol sont réalisés à 100 % à savoir :

- L'élévation des murs du sol depuis les fondations ;
- La dalle du sous-sol, y compris les réseaux d'eaux pluviales sous dalle ;
- La dalle du sous-sol du rez-de-chaussée.

Les travaux d'étanchéité enterrée concernant les murs de sous-sol sont réalisés à 50 %.

La prochaine étape concerne l'élévation des murs porteurs du rez-de-chaussée. Elle a débuté le 3 mai dernier.

## Ecole maternelle

Un vidéoprojecteur pour la classe des « petits » a été installé. Il a été financé par l'Agglomération.



## Ecole élémentaire

Des verrous de sûreté ont été mis en place sur la porte de chaque classe (5) dans le cadre des nouvelles mesures antiterroristes qui imposent le confinement des enfants.

## Cantine

La mise aux normes accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été faite pour les sanitaires. L'adoucisseur du four à vapeur a été remplacé.

Une commande de renouvellement et de complément de matériels a été passée pour la cuisine. Elle porte sur 110 articles.

## Agrandissement du garage communal

L'extension de l'éclairage et du système d'alarme ainsi que l'alimentation du portail motorisé a été faite.

La réception des travaux de la partie extension du garage a été faite avec l'entreprise le 4 mai 2018.

## Bibliothèque

Une marquise a été installée au-dessus de la porte d'entrée.

# Budget

Voté le 29 mars en Conseil Municipal, le budget 2018 se veut responsable et ambitieux notamment concernant les importants projets d'investissement :

- Construction de la nouvelle mairie
- Travaux de sécurité de la rue Simon Chopin
- Création d'un trottoir Route départementale 608

Avec la poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les travaux de vidéo surveillance.

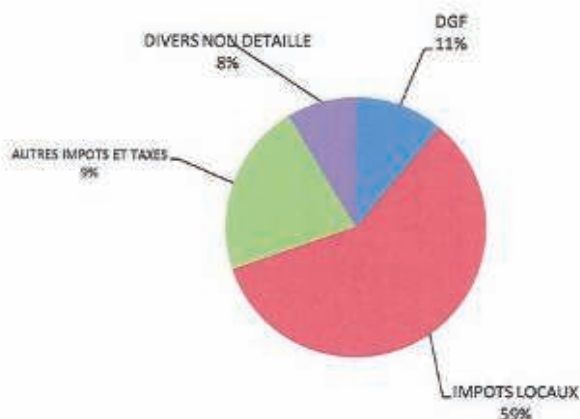
L'enjeu est de réussir à rationaliser les dépenses tout en conservant une qualité des services sans augmentation de la fiscalité locale.

Les charges de personnel constituent le poste le plus important du budget de fonctionnement ; mais leur hausse reste contenue, malgré l'arrêt des contrats aidés, la titularisation d'un agent au service technique et l'ouverture d'un CDD à mi-temps au périscolaire.

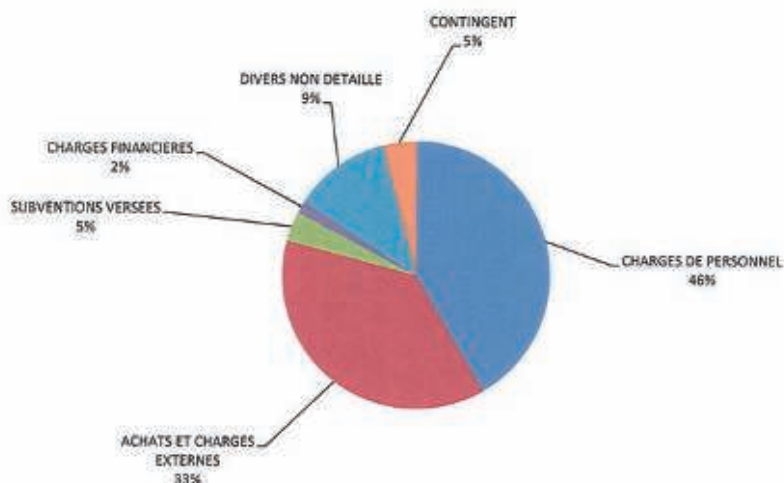
Malgré la construction de la nouvelle mairie, les impôts communaux n'augmenteront pas et la dette communale ne s'aggravera pas mais diminuera compte tenu de la fin de remboursements d'anciens emprunts.

Le budget de fonctionnement s'équilibre donc à hauteur de 1 269 998 € et pour l'investissement à la somme de 531 000 €.

BUDGET PRIMITIF 2018  
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF 2018  
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





*Vous trouverez ci-dessous la lettre en date du 25 avril 2018, adressée à Monsieur le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes par l'association « Stop Ambroisie » qui exprime ses réserves sur les mesures inscrites par les pouvoirs publics dans le Plan Régional de Santé et Environnement dans le cadre de la lutte contre l'ambroisie.*

*Pour l'association les mesures envisagées ne sont pas à la hauteur des problèmes et des attentes des malades.*



## Association STOP AMBROISIE

Mairie de Génissieux 26750

[stop.ambroisie@gmail.com](mailto:stop.ambroisie@gmail.com) [www.stopambroisie.com](http://www.stopambroisie.com)

STOP Ambroisie

à

Monsieur le Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Objet : la fiche N° 13 du PRSE 3**

Génissieux, le 25 Avril 2018

Monsieur le Préfet de Région,

Dans notre courrier du 9 septembre dernier, nous attirons votre attention sur un certain nombre de points concernant les mesures qui pourraient être prises dans le futur PRSE (Plan Régional de Santé et Environnement).

Lors de la Conférence Santé Environnement du 14 Septembre 2017 à Lyon, vous, comme l'élue régionale présente à la tribune ou le Directeur de l'ARS, avez affirmé avec force et conviction toute l'importance que prenait pour l'Etat la lutte contre les pollinoses, et particulièrement celle liée aux pollens d'ambrosies.

Aujourd'hui, la version définitive du PRSE 3 est sortie, bien trop tard à notre avis, puisque moins de 3 mois avant les premières floraisons en juillet.

Si nous comparons le contenu de la fiche N° 13 à nos attentes, telles qu'exprimées dans un courrier adressé aux organisateurs le 18 Septembre 2017, et renouvelées sur le questionnaire public en ligne en octobre, nous relevons les points suivants :

- Quand nous demandons une réduction des surfaces envahies pour diminuer la quantité de pollen, la fiche parle de surveillance et d'alerte des populations à travers les bulletins allergo-polliniques ;
- Quand nous voyons dans l'évolution du pourcentage de personnes sensibles et la progression des dépenses de santé directement liées aux aspects curatifs le constat alarmant que la situation empire, le texte ne comprend aucun objectif chiffré ni indicateur permettant de juger de l'efficacité de la lutte ;
- Quand nous constatons que des communes ne sont toujours pas pourvues de référents, ou que les référents ne sont pas soutenus par leur maire, voire que personne ne s'est assuré de leurs compétences, il est proposé de développer, animer et accompagner le réseau territorial de gestion de l'ambroisie, là encore sans que soient évoqués la nature et le niveau des moyens cités ;
- Pour les filières agricoles et des travaux publics, en guise d'actions volontaristes, on évoque la recherche d'appuis sectoriels ou la proposition d'un guide de bonnes pratiques, alors que les malades demandent des actions volontaristes.

Globalement, l'étude des propositions rassemblées dans cette fiche N° 13 ne dissipe pas les inquiétudes que nous exprimons dans notre note de septembre 2017, on met en avant des intentions, sans jamais mettre en face les moyens qui permettraient de limiter l'extension de la plante et des problèmes de santé associés, sans indicateurs de suivi ou de résultats, comme si la seule connaissance de l'évolution du problème suffisait à rassurer les services de l'Etat.

En bref, les mesures proposées ne sont pas à la hauteur du problème et des attentes des malades, et nous le regrettons profondément.

Restant à disposition de vos services, en souhaitant que l'application des mesures proposées soit menée jusqu'au bout, et si possible dépassée, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet de Région, à l'expression de nos sentiments dévoués et attentifs.

Michel Mangin  
Secrétaire de l'association

# Le Bus Santé, initié par le Collectif Sud, prochainement à Génissieux !



Le bus santé, véhicule aménagé et équipé d'un appareil prenant des photographies du fond de l'œil par rétinographie, sillonne l'Ardèche et la Drôme depuis l'année 2017.

A l'occasion de sa tournée 2018, un calendrier a été établi, le Bus Santé sera présent dans plus de 120 communes, dont **Génissieux le 21 septembre 2018 de 9h à 17h devant l'ensemble polyvalent.**

L'un des objectifs du Bus Santé est d'améliorer et de faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie diabétique, principale cause de cécité en France.

Un dépistage, dès le diagnostic du diabète, est nécessaire.

Par ailleurs, le Bus Santé propose, avec ses différents partenaires, des actions de prévention et de promotion de la santé ouvertes à toutes et à tous ainsi que la promotion de l'éducation thérapeutique. N'hésitez pas à venir au Bus pour vous renseigner.

Le dépistage de la rétinopathie diabétique est destiné aux patients diabétiques, n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus d'un an et n'ayant pas de consultation ophtalmologique prévue dans l'année.

Il n'y a pas de consultation ophtalmologique ou médicale à bord du Bus Santé.

Pour pouvoir bénéficier du dépistage lors du passage du Bus, faites le point avec votre médecin qui prescrira l'examen si nécessaire, puis **appelez le 04 75 85 17 36 ou [bussante@collectifsud.fr](mailto:bussante@collectifsud.fr) pour prendre rendez-vous.**

Le Collectif Sud composé de membres fondateurs, de membres partenaires, conventionnels, institutionnels et associatifs issus des champs sanitaires, médicosocial et social, est un espace collaboratif de concertation, d'échanges, et de construction autour de la coordination des parcours de santé et des dynamiques de santé en Drôme-Ardèche.

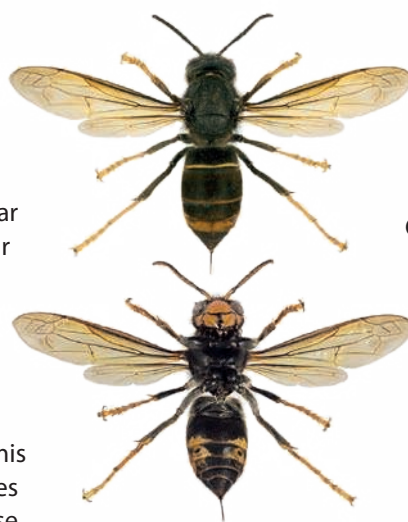
## Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est actuellement présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer.

### Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) et FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), a été mis en place et décliné au niveau départemental.



Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

### Quels dangers pour l'homme ?

Le frelon asiatique peut s'acharner et piquer plusieurs fois. La dose de venin injecté est plus importante que celle d'une guêpe, plus profonde et plus douloureuse et les effets qui s'en suivent sont aussi plus importants.

En cas d'allergies, une seule piqûre mal placée (bouche, gorge, tête...) peut entraîner un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique avec de graves conséquences si un traitement

spécifique n'est pas mis en place rapidement. Le venin du frelon asiatique est neurotoxique et cardiotoxique.

### Un signalement nécessaire

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**FREDON : 04 75 55 37 89**

**Ou : [d.baudendistel@fdgdon26.fr](mailto:d.baudendistel@fdgdon26.fr)**

# Carte Nationale d'Identité Passeport - Carte grise - Permis de conduire

**Rappel** : depuis le 21 mars 2017, la mairie de Génissieux ne délivre plus de carte nationale d'identité.

Procédure :

1. J'effectue ma pré-demande en ligne sur : <https://ants.gouv.fr/> et je note le numéro de pré-demande attribué.
2. Je rassemble l'ensemble des pièces justificatives demandées

Les mairies les plus proches sont : Romans sur Isère, Bourg de Péage et Saint Donat sur l'Herbasse.

De même pour les passeports, les cartes grises et les permis de conduire, vos démarches se font en ligne via le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ([ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)).

## Déchetteries intercommunales *Les travaux de sécurisation nécessitent la fermeture provisoire des sites*

Afin de prévenir les risques de chutes, les élus de Valence Romans Agglo ont décidé de lancer un programme de sécurisation des treize déchetteries intercommunales. Les chantiers seront achevés en octobre 2018.

Par ailleurs les déchetteries sont soumises à des obligations réglementaires visant à prévenir les risques de chute.

Ces dernières années, Valence Romans Agglo a comptabilisé sur ses équipements sept accidents impliquant des personnes et un accident impliquant des véhicules.

Sur les treize sites concernés, Montvendre, Mours St Eusèbe et Portes-lès-Valence resteront ouverts pendant la durée des travaux.

Afin de maintenir un service de proximité et de limiter l'impact des travaux pour les usagers, les horaires des déchetteries voisines sont réaménagés en conséquence.

*Pour connaître toutes les dates de fermeture pour travaux et les horaires d'ouvertures des déchetteries voisines consulter : [www.valenceromansagglo.fr](http://www.valenceromansagglo.fr), rubrique Gestion des déchets.*

## A la recherche de documents d'époque Guerre 14-18

Cette année, le 11 novembre va revêtir un caractère particulier : 2018 marquant le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Un projet d'animation autour de cette commémoration est à l'étude. Pour le réaliser, nous avons besoin de documents et lançons un appel à toutes les familles Génissoises afin de recueillir des photographies, cartes postales, lettres et objets divers se rapportant à cette période.

Ces documents pourront être déposés en mairie où ils seront enregistrés afin de les restituer à leur propriétaire après la manifestation.

Nous vous remercions par avance pour votre contribution qui permettra d'enrichir la mémoire collective et fera perdurer le souvenir de tous ces soldats morts pour la France.

*La commission pour la commémoration  
du centenaire du 11 novembre 1918*



# Vélo à assistance électrique à prix réduit

Valence-Romans Déplacements, autorité organisatrice des transports et de la mobilité sur le territoire, accompagne le développement des modes de déplacement alternatifs.

Dans ce cadre, le syndicat a mis en place depuis 2015 des opérations d'aide à l'achat de vélo en partenariat avec certains vélocistes.

En complément de l'aide à l'Achat Vélo Pliant, Valence-Romans Déplacements souhaite dès maintenant proposer une aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE) pour les abonnés annuels Citéa, à hauteur de 35% du prix d'achat du vélo dans la limite de 250 €.

Vous trouverez toutes les informations sur cette opération sur le site :

[www.valenceromansdeplacements.fr](http://www.valenceromansdeplacements.fr)

JUSQU'À  
**250 €**  
OFFERTS\*  
POUR L'ACHAT D'UN  
VELO PLIANT  
OU À ASSISTANCE  
ÉLECTRIQUE

\* AIDE À L'ACHAT  
VELO PLIANT OU  
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Jusqu'à 250 € offerts pour l'achat d'un vélo pliant ou à assistance électrique (chèque libéré à 35 % du CCE en cycle ou plateau à 250 €). Offre valable chez les partenaires vélocistes et soumise à conditions.

Toutes les informations sur le site  
[www.valenceromansdeplacements.fr](http://www.valenceromansdeplacements.fr)  
Tél. : 04 75 602 670  
21 avenue de la Gare BP 20241 Allain 26035 Valence cedex 9

Valence-Romans  
DÉPLACEMENTS

## Annonces

### ■ Vide grenier

Le vide grenier, organisé par le sou des écoles et l'AS Génissieux foot, le 3 juin 2018, se déroulera, pour cause de travaux rue Simon Chopin, Place du Dauphiné, parking face à l'ensemble polyvalent.

### ■ Fête de la musique

La fête de la musique aura lieu le 22 juin 2018 Place du Marché.

### ■ Opération "Nettoyons la nature"

Cette opération de sensibilisation des jeunes et des adultes, pour un village plus propre, aura lieu cette année les 28 et 29 septembre prochains.



**DROME Couleurs**

PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
Décoration intérieure  
Revêtement mural  
Ravalement de façade

M. MEDDAH  
Rue Simon Chopin 26750 GÉNISSIEUX  
Tél. 04 75 70 11 08 - Port. 06 83 06 87 21

**Laurence Savet**

**Coiffure  
Mixte**

Mardi : 8h30 à 12h - 14h à 18h  
Mercredi : 8h30 à 15h **non stop**  
Jeudi/Vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h  
Samedi : 7h30 à 16h **non stop**

**26750 Génissieux ☎ 04 75 70 50 34**

### CCAS

### *Cette petite boîte peut vous sauver la vie !*



Les CCAS de Génissieux et des environs ont été contactés par le Lions Club de Romans-Bourg de Péage et sa branche Lions Féminin Romans Horizon pour parler de la petite boîte : LION SOS.

Lions SOS est un projet du Lions International existant déjà dans 11 départements français dont 3 en Auvergne Rhône Alpes. Ce projet est soutenu par le Conseil Départemental, l'ordre des médecins et celui des pharmaciens.

Lions SOS est une boîte contenant toutes les informations relatives à la santé d'une personne âgée, handicapée et surtout isolée.

Elle doit être placée dans la porte du réfrigérateur et signalée par un petit autocollant placé sur l'intérieur de la porte d'entrée du logement.

Les pompiers, les ambulanciers, les secouristes ont été prévenus de la mise en place de ce dispositif et iront directement dans le réfrigérateur pour trouver dans cette petite boîte tous les renseignements utiles à la prise en charge : personnes à contacter, traitements en cours, allergies etc... Ces informations font gagner de nombreuses minutes aux équipes soignantes.

Les boîtes doivent être mises à jour lors de changement de traitement, d'apparition de nouvelles allergies etc...

A ce jour 100 000 boîtes ont été distribuées en France.

A Génissieux, vous trouverez la boîte à la pharmacie : PENSEZ-Y.

### *CCAS - Conférence : ce que l'œil ne peut voir*



Le CCAS a proposé une conférence de Dominique Dubet, ingénieur et ancien responsable du service informatique et scientifique du Centre de Recherche Astrophysique de Lyon sur le thème : ***Ce que l'œil ne peut voir.***

Plus de 70 personnes étaient venues assister à la conférence et ont pu constater que le conférencier passionné par son sujet exposait que depuis l'invention des lunettes astronomiques par Galilée en 1609 et un peu plus tard des télescopes de Newton, l'homme a mis à son service les techniques de son époque pour mieux observer et appréhender l'univers.

Le progrès venant, il a remplacé ou ajouté, à la vision oculaire des objets célestes, l'utilisation de détecteurs de lumière couplés à des moyens informatiques puissants.

La comparaison d'observations, depuis le sol ou dans l'espace, d'objets célestes, nous fera mieux comprendre le projet ambitieux des astronomes de construire un télescope géant susceptible de découvrir la naissance des premières étoiles de notre univers observable pour faire avancer la recherche du "comment" de l'univers en laissant en suspens, pour l'instant, la question du "pourquoi" .

La conférence était illustrée par d'extraordinaires photos, pour mieux illustrer la complexe diversité de l'univers.

# Bibliothèque



Le 5 Avril, les enfants des classes maternelles de moyenne et grande section ont été accueillis à la bibliothèque par une conteuse de talent, Cécile, qui les a emmenés voyager au pays des graines. Contes, chants, danse, voyages dans l'imaginaire, l'heure est vite passée et les enfants ont bien participé. Merci à Cécile.

Une nouvelle animation à destination des adultes est proposée une fois par mois. Il s'agit du TALUKOI où chacun peut échanger ses coups de cœur littéraires après une présentation par les membres de l'équipe

de quelques livres sur un sujet donné. Deux premières séances ont eu lieu le 9 avril et le 7 mai. La prochaine sera le 18 juin de 15h30 à 17h. Dès la rentrée, un nouvel horaire est prévu : un mercredi par mois à 18h30. Les dates seront communiquées ultérieurement sur le site de la commune et à la bibliothèque.

Le dernier échange de 600 livres avec la médiathèque départementale a eu lieu le 24 mai. Ceci annonce un été avec un fonds de livres renouvelé en partie auquel s'ajoutent les nouvelles acquisitions de printemps.

## Horaires de la bibliothèque:

Mardi 16h30-19h - Mercredi 15h-18h - Samedi 10h-12h

Juillet et août : Mercredi 16h30 – 19h

Reprise des horaires habituels : Mardi 4 septembre

Bibliothèque Municipale de Génissieux  
135 route de Romans (C'est au rez-de-jardin de l'immeuble «l'Orée du Village»)

04 75 47 81 43 - bibliotheque.genissieux@orange.fr

Pour accéder à la page de la bibliothèque sur Internet : [genissieux.fr](http://genissieux.fr) >> **vivre ensemble** >> **la bibliothèque**  
Et sur facebook.com : **Bibliothèque Génissieux**

# Les premiers Génissois raccordés à la fibre

Christiane Bererd et Patrice Royon sont les premiers Génissois raccordés à la fibre. Avec leur accord, une petite réception a été organisée dans leur domicile du chemin Lipe de Giller, pour fêter l'événement. Le raccordement a été effectué le 13 avril dernier et depuis 50 Génissois ont été, à leur tour, raccordés.

Les invités, dont Christian Bordaz, maire de Génissieux, Fabrice Larue vice-président de l'Agglo chargé de l'aménagement du territoire, Hervé Créatin directeur collectivités locales Drôme-Ardèche chez Orange, Fabrice Cros chargé de communication chez Orange et les représentants de la presse locale, ont très chaleureusement été accueillis par les occupants de la maison.

Christiane Bererd et Patrice Royon se sont montrés particulièrement satisfaits de la fibre optique. Ils ont noté une nette amélioration de la qualité de l'image sur les téléviseurs, une rapidité accrue des téléchargements et de la vitesse de l'accès à Internet et surtout pour leurs petits enfants une facilité d'utilisation des tablettes et autres smartphones qui peuvent sans le moindre problème fonctionner simultanément sans que la



vitesse d'accès et de navigation des appareils en soit altérée. Ils accèdent ainsi à une nouvelle dimension du partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100 % prête pour le futur et l'émergence de nouveaux usages.

Un bilan qui s'avère très positif. Orange débute le déploiement de la fibre et 300 autres résidences génissoises devraient être raccordées prochainement.

Génissieux est la 14<sup>ème</sup> commune sur les 706 que compte Drôme-Ardèche à être équipée de la fibre, ce qui constitue un atout essentiel pour le village, ses entreprises et ses habitants.

## Centre de Loisirs



Pour clore les vacances de Pâques, Oriana Manaud et les encadrants du centre de loisirs génissois ont préparé, avec la trentaine d'enfants présents la dernière semaine, accompagnés par un professionnel, un spectacle du "Cirque de Loisirs" présenté dans les locaux de l'école maternelle.

Les parents et amis venus nombreux ont pu encourager clowns, magiciens, jongleurs, acrobates, dompteurs... ils n'ont pas ménagé leurs applaudissements devant ce spectacle tout en fraîcheur, joyeux et coloré. Ils ont manifesté leur enthousiasme devant le talent des enfants parfois un peu intimidés mais heureux.

Pour la réussite du spectacle toute la semaine a été consacrée aux répétitions et des vocations sont peut-être nées à cette occasion.

## Participation citoyenne : le dispositif se met en place



A la suite de la première partie de la réunion publique du 13 mars dernier relative à l'installation de la fibre optique dans le village, la seconde partie était consacrée à la mise en place du dispositif de la "Participation citoyenne", en présence du lieutenant Langlet commandant de la brigade gendarmerie de Romans.

La participation citoyenne est une démarche partenariale et solidaire instaurée pour la première fois en 2006. Elle consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages ou des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, sans se substituer à l'action de celles-ci.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, développement de la vidéoprotection...).

Ce dispositif s'appuie sur trois axes : le Maire, les résidents, la gendarmerie.

Le Maire, pivot de la prévention en matière de délinquance, est chargé de la mise en œuvre du dispositif, de son animation et de son suivi. Les résidents sensibilisés aux phénomènes de délinquance doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en cas d'absence de leurs occupants, ramassage du courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilité, des démarcheurs suspects... Enfin la gendarmerie encadre strictement le dispositif en veillant à ce que l'engagement des citoyens ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre. Les relations entre les habitants et la gendarmerie s'en trouvent renforcées, les citoyens sont rassurés, les délinquants dissuadés.

Une convention adoptée, à l'unanimité, par le conseil municipal lors de sa séance du 19 avril dernier sera signée entre le préfet, la commune et la gendarmerie pour officialiser l'installation du dispositif.

Sept premiers secteurs, susceptibles de modifications, ont été délimités, chacun dispose d'un référent, qui après acceptation définitive de sa candidature par la gendarmerie, suivra une courte formation après signature du protocole. Avant d'être progressivement étendu, le dispositif mis en place sera testé et évalué.

***Si vous êtes intéressés par la mission de référent de quartier vous pouvez vous inscrire à la mairie ou par mail : [mairie.genissieux@orange.fr](mailto:mairie.genissieux@orange.fr)***

# Foulée Génissoise : deuxième édition

## Le dimanche 9 septembre 2018

Le départ de La deuxième édition de la Foulée Génissoise, course à pied de 10 km, organisée par notre club de tennis, avec le soutien de la mairie, sera donné le dimanche 9 septembre prochain.

Les coureurs parcourront trois fois une boucle de 3,333 km dans les rues de notre village. Le départ et l'arrivée se feront "Place du Marché".

Le jour de l'événement, une partie du village sera interdite à la circulation entre 9h45 et 12h.

Cependant l'accès à nos commerces, rue Frédéric Pénelon, et au rond-point de la mairie pour accéder à l'Intermarché, sera possible depuis la route de Romans et le rond-point sud de Génissieux.

Il est demandé aux Génissois de prendre leurs dispositions pour éviter tout déplacement en voiture ce matin-là dans le périmètre de la course.

Pour les quartiers ouest de la commune (la Faucherie, la Montée du Pavé, rue Charles Messance, rue du Val d'Or et tous les nouveaux lotissements), la sortie du village se fera par la Montée de la Garenne puis la Montée St Christophe et la route de Peyrins.

Un grand nombre de bénévoles assurera la sécurité et l'encadrement de la course.



# En bref...



Janvier : marché de la truffe et de la gastronomie



Mars : concert contre le cancer



Février : salon du mariage



Avril : Marie-Pierre Mouton, présidente du Conseil Départemental en visite à Génissieux



Février : loto du club Détente et Loisirs



Avril : concert Madrigal



Mars : opération fleurs de l'ADMR



Mai : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

## Comité des Fêtes - Groupe Saint-Vincent

La fête de la Saint Vincent, qui s'est déroulée les 3, 4 et 5 mars 2018, a vibré sous les parfums de l'Espagne.

Tout d'abord la soirée "Tapas, bar à vin" du samedi a connu, pour la deuxième année, un véritable succès. Bernard Lorenzo, notre animateur musical, complétait l'ambiance par ses chansons très appréciées.

Puis nos Présidents, Chrystelle et Frédéric Pochon, nous ont fait partager le charme et l'esprit festif de ce pays, accompagnés du groupe St Vincent, Sonia et Sébastien Nony, Présidents 2019 ; Séverine Romanat et Sébastien Arnaud, Présidents 2020 ; Anne et David Burais, les Bacchus.

Après la messe traditionnelle, c'est sur le char réalisé par leur soin qu'ils ont défilé et animé notre village le dimanche matin sur le thème de la "Féria Génissoise" !

Soleil radieux et beaucoup de monde pour les accueillir, devant la mairie, afin de partager le vin blanc et déguster les bugnes.

Enfin ce week-end joyeux et animé s'est terminé le lundi soir avec la salade de croupes, qui comme toujours a attiré de nombreux convives, et pendant laquelle il y a eu l'élection des futurs Présidents 2021, Aurély et Martial Béghin ravis de nous rejoindre.

Pour conclure : cette année, grâce à tous les bénévoles que nous remercions sincèrement, aux membres du comité des fêtes et du groupe St Vincent, cette « fiesta » 2018 fort réussie, nous laissera de très bons souvenirs...et l'année prochaine nous vous attendons tous avec grand plaisir.



## Troupe de théâtre "La Génissoise" *Reprise des représentations à l'automne*



La Génissoise a repris sa tournée pour la pièce "Sexe et jalousie", de Marc Camoletti, avec beaucoup de succès. Après une pause estivale, elle reprendra le chemin de la scène le 26 octobre à Châteauneuf sur Isère ; le 28 octobre aux Balmes ; le 18 novembre à Peyrins ; le 25 novembre 2018 à Gervans et terminera sa saison à Génissieux à une date non encore fixée.

# La fin d'année approche mais les représentations continuent à La Bonne Note !



Après un concert du groupe FLAYED qui a été une belle réussite au mois d'Avril avec les ensembles de l'école en première partie, La Bonne Note se prépare avec ses 3 ateliers théâtre à participer aux "Monstrueuses rencontres" à St Donat, festival de théâtre par

et pour les enfants, où les prestations de nos jeunes comédiens sont toujours très appréciées. Venez les encourager du 11 au 20 mai 2018 à l'espace des collines.

La FETE DE LA MUSIQUE aura lieu vendredi 22 juin 2018. Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte avec un programme divers et varié dès 19h00 sur la place du nouveau centre village (Place du Marché).

Et pour la première fois à Génissieux : Soirée DJ à partir de 21h30.

A cette occasion, venez-vous rafraîchir et déguster une bonne assiette de Paëlla (en prévente dès ce jour par mail [labonnenote@gmail.com](mailto:labonnenote@gmail.com)).

Les portes ouvertes de l'école de musique et théâtre auront lieu du 11 au 23 juin 2018 inclus suivant un planning affiché à l'ensemble polyvalent. Nous vous attendons nombreux pour vous faire découvrir nos cours, ateliers, orchestres. N'hésitez pas !

**Pour tout renseignement :**  
**[labonnenote@gmail.com](mailto:labonnenote@gmail.com)**  
**ou tél : 06.52.52.46.85**

## Sou des écoles



Qu'ont fait nos enfants depuis le début de l'année scolaire grâce au financement du Sou des Ecoles ?

Voici un récapitulatif des actions réalisées depuis le début de l'année scolaire :

- Les deux écoles, maternelle et primaire, ont pu assister en fin d'année 2017 au spectacle "Ma mamie m'a dit".
- Les classes de maternelle ont bénéficié d'ateliers de cirque pendant le premier trimestre 2018. Elles ont souscrit des abonnements presse et feront une sortie en mai à Circaparc.

• Pour l'école primaire, les dépenses concernent des sorties cinéma, un atelier philosophique, des achats de livres, un projet théâtre, une exposition, du matériel divers pour confection de housses d'ordinateurs par exemple. En tout, près de 4000€ ont déjà été dépensés.

Tout ceci serait impossible sans les actions du Sou des Ecoles et les bénévoles. Les enfants comptent sur nous alors rejoignez-nous pour les prochaines manifestations !

- Dimanche 3 juin : brocante organisée par la municipalité en partenariat avec les associations du Sou des Ecoles et du Football Club.
- Vendredi 29 juin : Kermesse des écoles

Et rendez-vous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/soudecolesgenissieux>

## Gymnastique volontaire

La saison 2017/2018 se termine le 14 juin 2018.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 15 juin 2018 à 19 heures dans le foyer de l'ensemble polyvalent de Génissieux.

Pour la saison 2018/2019, les cours reprendront dans la salle des Fêtes de Génissieux :

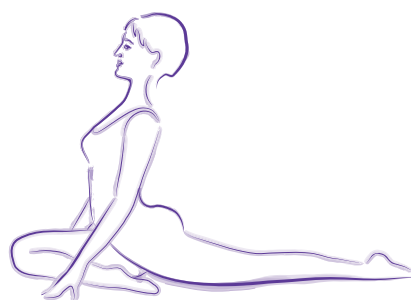
- le lundi : 10 septembre 2018 de 20 h 15 à 21 h 15
- le mardi : 11 septembre 2018 de 8 h 45 à 9 h 45
- le jeudi : 13 septembre 2018 de 20 h 00 à 21 h 00

Cours de Gym Douce "Bien-être dans son corps"

Reprise le mercredi 12 septembre 2018 de 10 h 15 à 11 h 15 à la salle de Judo de l'ensemble polyvalent de Génissieux.

**Renseignements au 04 75 02 90 55**

Bonnes vacances



## Club Détente et Loisirs

Le mardi 23 janvier, nous avons tenu notre assemblée générale, en présence du maire, Christian Bordaz. Elle a réuni 95 personnes au Tahiti. Le repas a été précédé par l'élection des membres du bureau et suivi d'un repas dansant.

Le bureau 2017 a été reconduit et renforcé par deux nouveaux membres actifs : Marie-José Mouet et Jean-François Corbex.

Notre loto interne du 6 février, doté de nombreux prix, a recueilli un franc succès.

Le 6 mars, notre traditionnelle après-midi coinche et scrabble s'est agrémentée d'un concours interne. Il a été suivi le 26 de notre concours régional de coinche qui a regroupé 170 doublettes, de la Drôme et des départements voisins, à la salle polyvalente. Tous les participants, sont repartis avec de beaux lots (cuisses de dinde, canettes, bocaux de fruits...).

Le 29 mars, 44 membres du club se sont rendus à Vaulx-en-Velin pour visiter le Planétarium (découverte de l'univers des étoiles commentée par un spécialiste d'astronomie, et expo sur les fusées, les satellites américains, russes et français).

Après un bon repas au Mini World, découverte d'un monde miniature de 2.500 m<sup>2</sup>. Une visite que nous



recommandons à faire en famille et de prendre le temps de parcourir pour apprécier le travail titanesque fourni par des passionnés.

En avril, le 3, a eu lieu notre traditionnel goûter "Pogne de Pâques" et le 20, 83 adhérents ont apprécié le repas "grenouilles" aux Ulézes.

## Basket : fin de saison riche en émotions

Suspense à tous les étages pour les basketteurs de Génissieux.

Les seniors tout d'abord, malgré un bon bilan sportif (14 victoires pour 8 défaites) échouent au pied du podium et aux portes des barrages pour la montée. Jusqu'au dernier moment nous avons espéré, mais il leur a manqué finalement une victoire. Ce qui est acquis en revanche, c'est leur qualification pour la finale de la Coupe Drôme-Ardèche, le 2 juin, après un match épique contre Valence.

Avec 3 équipes qualifiées pour les phases finales départementales, la catégorie U13 s'affirme cette année encore comme la catégorie forte du club. Filles et garçons, en championnat élite ou 1<sup>ère</sup> série, ont obtenu d'excellents résultats en saison régulière. Ils leur permettent aujourd'hui de nourrir des ambitions légitimes pour la suite des compétitions.

On n'oublie pas les U15, irréprochables jusqu'au bout, mais qui échouent en demi-finales de la coupe Drôme-Ardèche et aux portes des phases finales.

Enfin, le club compte sur les Génissois pour venir nombreux le soutenir à l'occasion de son premier tournoi All Star, organisé le dimanche 17 juin, à Mours St Eusèbe.



## Boule Joyeuse

C'est reparti pour une nouvelle saison.

Les hostilités 2018 ont repris avec le challenge Roger Berruyer qui s'est tenu au stade bouliste de Romans le 10 février.

Depuis le concours sociétaires du 7 avril, les rencontres du mercredi ont repris la semaine suivante.

Comme les saisons passées, le 14 avril matin, les Génissois ont reçu 16 équipes pour le compte du Grand Prix de la ville de Romans. D'une année sur l'autre, les équipes changent et s'affrontent sur les jeux préparés par de nombreux membres de la Boule Joyeuse, ravis de voir évoluer des équipes régionales. Tous les participants apprécient la qualité du travail effectué en amont et l'accueil qui leur est réservé. L'affluence est toujours aussi forte sur la place du village et nous recevons des compliments encourageants.

La saison sportive est désormais commencée et les licenciés vont pouvoir s'engager aux concours organisés au sein du secteur et environs.



## AS Génissieux Football



Coup de projecteur sur la catégorie U17.

Avec un effectif important de 24 joueurs, pour sa première saison comme coach, Alex Lagier et Bruno Fantin comme co-entraîneur, sont satisfaits du groupe assidu et de qualité.

Après une première partie de compétition délicate, nos U17 ont fourni de belles prestations mais ont été parfois inconstants lors de certaines rencontres.

Après la trêve hivernale, les résultats sont enfin au rendez-vous. Actuellement 2<sup>èmes</sup> de leur championnat, les joueurs sont donc en compétition pour l'accession au niveau supérieur.

Cette équipe a fait également un très beau parcours en coupe Vivier Drôme-Ardèche.

## 100% Fitness dance : du sport... mais pas que !

Sous la houlette d'une présidente en pleine forme, l'association génissoise **100 % Fitness Dance** fait le plein, comme chaque année, de plusieurs centaines d'adhérents qui viennent pour retrouver la forme (et la garder !) mais pas que...

En plus des très nombreux cours collectifs proposés toutes les semaines, à la salle des fêtes de Génissieux, les profs, dont Sandrine Tavel et Fabien Couturier, partagent avec vous de bons moments conviviaux et chaleureux.

*"C'est avant tout un moment de partage que nos adhérents viennent chercher et ici, ils sont sûrs de le trouver"* assure Sylvie Bournat-Querat, la présidente.

*"Nous avons des pratiquants intergénérationnels, c'est ce qui fait la richesse de notre association ; nous apportons un point d'honneur à lutter contre les discriminations"* explique Fabien Couturier, prof. Pas de miroirs ni de photos de splendides athlètes aux muscles d'Hercule et au bronzage hawaïen sur les murs, les membres qu'on y croise sont monsieur et madame tout le monde, des gens simples et biens.

*"On vient ici pour être beaux...et bien"* lance Isabelle, adhérente depuis plus de cinq ans. L'association tord aussi le cou à de nombreuses idées reçues sur le sport et prévient ses participants que de trop nombreux accidents surviennent dans les grands complexes fitness qui fleurissent partout dans la région, depuis quelques années, dus notamment au manque de qualification du personnel.

Ici, ce sont des éducateurs sportifs diplômés et certifiés, qui enseignent en toute sécurité les différentes disciplines, et assurent les nombreux cours de renforcement musculaire ou ceux plus toniques.

Alors dépensez- vous sans compter !!!

# Badminton



Nous allons arriver à la fin de la 6<sup>ème</sup> saison de notre encore jeune association. C'est l'occasion de faire un rapide bilan : malgré une participation moindre par rapport à l'année précédente, nous avons quand même maintenu une activité continue avec une vingtaine de participants(es) régulier(ères).

Les échanges avec le club de St Paul se sont multipliés, notamment durant les vacances scolaires de février et avril où, faute de pouvoir jouer à Génissieux (la salle polyvalente n'étant malheureusement pas ouverte

aux associations durant les périodes de vacances scolaires), nous sommes accueillis à bras ouverts à St Paul. Un grand merci à eux.

Pour les plus assidus d'entre nous, on constate de nets progrès au fil de la saison. Tout en restant "loisir", notre pratique de groupe permet de se perfectionner, grâce notamment aux conseils des uns et des autres. On compte désormais une quinzaine de joueuses et joueurs "expérimentés", ce qui offre de nombreuses combinaisons pour des rencontres très sportives pouvant se terminer tard en soirée.

Notre association permet aussi de pratiquer le badminton de façon plus "ludique" : il y a donc de la place pour toutes et tous, quel que soit son niveau de pratique. Le tout dans un esprit qui se veut un juste dosage entre le sport, le jeu et la convivialité.

Pour l'an prochain l'assemblée générale se tiendra au tout début de septembre ; la date sera communiquée sur la page Badminton du site Internet de Génissieux. Comme l'an dernier, un système de pré-inscriptions, proposé en priorité à nos adhérents a été mis en place. Mais si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact dès à présent pour vous préinscrire : les numéros de téléphone et adresses mail sont à votre disposition sur cette page Internet.

# Country dance

Un temps menacée par la démission inattendue de Martine Arod, présidente ; de Gilbert Arod trésorier et de Pierrette Arod, animatrice, l'association "Country Dance" est repartie d'un nouvel élan en toute convivialité et partage grâce à l'élection d'un nouveau bureau en assemblée générale extraordinaire.

Depuis "Country Dance" a réalisé des démonstrations et des initiations Country, en mars à la maison de retraite de Vernoux en Vivarais et en mai à la fête de l'épouvantail à Crépol.

Nous serons présents également à l'EHPAD de Romans en juin.

Un weekend Country organisé par 5 clubs de la région, dont "Country Dance", aura lieu les 23 et

24 juin 2018 à Indian's Vallée à Beaugard-Barret, avec concert samedi soir et dimanche après-midi.

Les cours animés par Alexia et Didier, ont lieu les vendredis de 16 h à 18 h à la salle des fêtes de Génissieux, et les lundis de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Mours.

Ces cours, tous niveaux, sont ouverts à tous. Les inscriptions auront lieu en septembre pour la nouvelle année mais vous pouvez d'ores et déjà venir assister à un cours jusqu'à fin juin.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement :

**Facebook : Country Dance 26**

**Mail: Countrydance26@gmail.com**

**Tel: 06 33 05 84 79**

Amicalement Country



# Tennis



Les épreuves de championnat de printemps sont maintenant terminées, elles se sont soldées par un bilan sportif mitigé, mais ceci n'a rien enlevé au plaisir de jouer, et surtout au plaisir de partager de bons moments de convivialité.

Les deux équipes engagées en coupe des messieurs ont échoué pour la qualification. Concernant les trois équipes seniors et l'équipe féminine inscrites en championnat, l'équipe 3 s'est qualifiée mais a échoué en 1/8<sup>ème</sup> de finale à Châteauneuf du Rhône, les équipes 2 et 1 ont raté d'un rien la qualification mais elles se sont quand même maintenues à leur niveau.

L'équipe féminine (à l'heure de la rédaction du présent article) poursuit sa route pour le titre de championne Drôme-Ardèche.

Dès à présent, joueuses et joueurs peuvent participer aux différents tournois des clubs voisins afin de représenter fièrement les couleurs du club, et surtout se faire plaisir sur les courts.

Au sujet de l'école de tennis, Farid, notre moniteur, a inscrit les enfants dans le championnat de printemps dit "Galaxie" qui se déroulera tous les samedis de mai.

Les entraînements (cours adultes compris) prendront fin la dernière semaine de juin, à savoir les 26 et 27.

Une date sera communiquée à tous les licenciés pour une journée familiale au club house juste avant les vacances d'été... Paëlla envisagée...

Bonne fin de saison à tous.

# Judo

Génissieux Judo est très satisfait de la saison 2017/2018.

Le nouveau cours de taïso du lundi soir remporte un fort succès. L'ambiance est très conviviale et les adhérents très satisfaits des exercices proposés.

Nos deux nouveaux entraîneurs, Lilian Mayot et Florian Labouri, ont su apporter leur savoir-faire et de nouvelles idées. Bien soutenus par leur ancien professeur Stéphane Léger (maintenant responsable sportif) qui leur donne encore de bons conseils.

Notre soirée St Patrick, organisée pour la première fois a été une réussite... à renouveler !



Thibaud Labouri

## Nos résultats sportifs :

**Rimet-Meille Liam** : 2<sup>ème</sup> du championnat Drôme-Ardèche

**Blache Ethan et Pollet Enzo** : 3<sup>èmes</sup> du championnat Drôme-Ardèche.

Ils sont qualifiés pour le championnat régional ainsi que Castry Justin (qualifié grâce au circuit départemental).

## Résultats d'anciens Génissieux :

**Leger Titouan** : ceinture noire (la 41<sup>ème</sup>)

**Leger Loïs** : ceinture noire 2<sup>ème</sup> Dan

**Labouri Florian** : ceinture noire 3<sup>ème</sup> Dan

**Labouri Thibaud** : arbitre national (le plus jeune de France)

**Epalle Louis** : sélectionné au championnat de France cadet

**Lambert Yoann** : sélectionné au championnat de France junior

**Leger Loïs** : sélectionné au championnat de France junior

**Roustan Mathilde** : sélectionnée au championnat de France senior 1<sup>ère</sup> division.

## Les prochains événements à venir :

**16 juin** : tournoi "Drôme des Collines", le samedi à partir de 12h (ouvert à tous)  
Compétition par équipes de 15 regroupant environ 200 judokas venant du quart Sud Est de la France. Venez nombreux encourager nos deux équipes du dojo romanais.

**17 juin** : intersections.

# Rythmic's Dance

Notre saison artistique 2017/2018 touche à sa fin ; 9 mois de rencontres, de confidences, de petits bobos.... de sueur et de coups de voix parfois.

60 danseuses assidues qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes, 5 animatrices qui ont réfléchi, composé et décortiqué 20 chorégraphies.

Une équipe couture réduite, mais efficace, pour couper et réaliser tous les costumes pour habiller toutes ces danses. Que de samedis après-midi passés avec ciseaux, aiguilles, fils et mètres !

Après avoir décidé et imaginé les décors, il a fallu deux journées pour réaliser tout ça : découpage, assemblage, peinture, mise en place d'accessoires....

Voilà le résumé de notre année.

A l'heure actuelle, nous achevons les derniers préparatifs de notre gala annuel qui aura lieu le samedi 9 juin à 20h30 à l'Espace des Collines à St Donat. Les danseuses et le bureau seront heureux de vous accueillir pour une soirée remplie d'émerveillement et de dépaysement.

Rendez-vous est pris. Les cartons seront en vente à l'entrée.

Bonnes vacances à tous, nous nous retrouverons à la rentrée pour une nouvelle saison.



**Créneaux des Cours**  
*identique à 2017/2018*

**LUNDI** 18h00-19h45 (S F)  
**MARDI** 19h45-21h15 (Judo)  
**MERCREDI** 17h30-20h30 (S F)  
**JEUDI** 18h00-19h45 (S F)  
**VENREDI** 18h00-19h30 (S F)  
**SAMEDI** 9h00-12h00 (Judo)

**DATES saison 2018/2019**

* <b>REUNION</b>	lundi 03 septembre	20h00 (salle de réunion)
* <b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	vendredi 07 septembre	20h30 (salle de réunion)
* <b>SEANCE PHOTOS</b>	Non connue	9h00-14h00 (gymnase)
* <b>REPETITION GENERALE</b>	Non connue	18h00-21h00 (gymnase)

***Possibilité d'utiliser la Salle du Foyer pour la couture les samedis après-midi à partir de mi-février.***

# Yoga



Un petit mot pour annoncer la fin de saison 2017/2018 pour la section YOGA qui se terminera fin juin.

Comme chaque année, les bénéfices de la pratique du Yoga sont reconnus par tous les adhérents.

Nous reprendrons à la mi-septembre, les horaires vous seront communiqués à la rentrée.

Bienvenue à celles et à ceux qui voudraient découvrir cette discipline, rendez-vous au forum des associations début septembre.

Pour celles et ceux que cela peut intéresser, Guy Laloche, notre professeur organise des cours d'été, à son domicile, à Crépol, en juillet et en août. Pour plus de détails vous pouvez contacter la présidente de la **section YOGA, Mireille Buisson, au 04 75 02 05 59.**

Bonne fin de saison à tous et rendez-vous à la rentrée.

# Tai chi chuan

Depuis janvier 2018, l'association ENTRE CIEL ET TERRE, propose, en parallèle des cours hebdomadaires, des cours de bien être en lien avec la MTC (Médecine Traditionnelle Chinoise) à raison d'une fois par mois, ainsi que des ateliers de qi qong au rythme de deux par mois les vendredis midi. Ces ateliers sont ouverts à tous.

Pour la rentrée de septembre 2018, l'association prévoit d'ouvrir un cours pour les enfants de 7 à 11 ans afin d'apprendre dès le plus jeune âge à prendre soin de soi.

L'association vous rappelle qu'il est possible tout au long de l'année d'assister à un cours (do in et tai chi chuan).

**Contact et renseignements**  
**au 06 70 58 01 55**

### ■ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres en exercice ..... 19  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... 16  
Date de la convocation et d'affichage ..... 16 décembre 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le VINGT ET UN DECEMBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

**PRESENTS :** Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Alexandra BONOD-FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

**PROCURATION :** Nicole TISSEYRE à Olivier SALADINI.

**ABSENTS ET EXCUSES :** Evelyne FRAYSSE, Jean-Pierre CAILLET et Martial BEGHIN. Alexandra BONOD-FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer. Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 novembre 2017 par 3 oppositions et 13 OUI.

#### **DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire demande le rajout de deux délibérations, accepté par le Conseil Municipal : motion de soutien à la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup et modification des tarifs des encarts publicitaires du bulletin communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : mise à disposition des biens des eaux pluviales**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu d'approuver la mise à disposition des biens des eaux pluviales suite au transfert de compétence entre la Commune et la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo. Vote par 1 abstention et 15 OUI.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : rapport sur le prix et la qualité du service de l'année 2016**

Monsieur le Maire présente les rapports 2016 du service déchets, assainissement collectif et assainissement non collectif approuvés par le conseil communautaire. Le conseil municipal prend acte des rapports 2016 ; vote par 1 abstention et 15 OUI.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : modalités de transfert des zones d'activité économique**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la loi NOTRe a transféré à toutes les communautés la compétence relative aux zones d'activités au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le conseil communautaire a approuvé la méthode de valorisation de ces biens selon la valeur vénale telle qu'elle résulte de l'estimation du Domaine. Chaque commune est sollicitée pour approuver ces modalités de transfert. Vote par 1 abstention et 15 OUI.

**REVISION DU PLAN DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DES FORETS CONTRE LES INCENDIES : avis de la commune**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies fait l'objet d'une révision et couvrira la période 2017-2026. Il a pour objectif la diminution du nombre de départs de feux de forêts, la réduction des surfaces brûlées, la prévention des risques d'incendies et la limitation de leurs conséquences. Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

**LOTISSEMENT LES AUGUSTINS – RUE YVES FARGE : reprise de voirie**

Dans le cadre de l'opération de reprise des voiries, le propriétaire du lotissement « les Augustins – rue Yves Farge » a demandé à la Commune la reprise de la voirie à l'euro symbolique. Vote à l'unanimité.

**DENOMINATION DES RUES**

Après avoir pris connaissance des propositions de la commission, Monsieur le Maire propose de dénommer la rue qui traversera le lotissement « le Pré Vernin » : rue du Pré Vernin. Vote à l'unanimité.

**FINANCES : virement de crédits au budget principal**

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires Monsieur le Maire propose un virement de crédit de 7.291 euros en dépenses de fonctionnement du budget principal. Vote à l'unanimité.

**CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DU MERCREDI : modification des inscriptions à compter du 1er janvier 2018**

Monsieur le Maire propose d'assouplir les modalités d'inscription à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 afin de permettre à certains enfants d'intégrer le centre quelques mercredis par période, dans la limite des places disponibles. Vote à l'unanimité.

**DEFENSE DES ACTIVITES DE PASTORALISME FACE AUX ATTAQUES DU LOUP : motion de soutien**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la situation très sensible liée à la présence du loup dans de nombreuses communes du Département de la Drôme, sujet évoqué lors du congrès départemental des maires à Nyons. Il propose d'apporter son soutien à l'appel de l'Union pour la sauvegarde des activités pastorales qui ont été approuvé par l'Association des Maires de la Drôme. Vote à l'unanimité.

**TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES DU BULLETIN MUNICIPAL : modification à compter du 1er janvier 2018**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que pour l'élaboration du bulletin municipal « la Lucarne » il est fait appel à un imprimeur et une partie du financement est assurée par des insertions de publicité. Il est proposé de modifier les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Vote à l'unanimité.

#### **INFORMATIONS DU MAIRE**

La course pédestre aura lieu le 9 septembre 2018 et se fera sur 3 tours.

- La cérémonie des vœux est avancée au jeudi 11 janvier 2018 à 19h à la salle des fêtes.

- La Poste propose des subventions pour l'aménagement de l'agence postale, puis une aide pour son fonctionnement. Un dossier sera présenté à la commission.

- Dans le cadre de la recherche de médecins, les élus ont participé à un forum à Avignon. Il est proposé de participer également au congrès national des jeunes médecins à Châteauneuf-sur-Isère.

### ■ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 JANVIER 2018 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres en exercice ..... 19  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... 17  
Date de la convocation et d'affichage : 12 janvier 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le DIX-HUIT JANVIER à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

**PRESENTS :** Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Alexandra BONOD-FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE, Hélène PRAL et Pierre GRANGEON.

**PROCURATIONS :** Corine FHAL à Michel CHAPET, Marie MOURIER à Marie-Geneviève BIARD et Olivier SALADINI à Gilles BRAGHINI.

**ABSENTS ET EXCUSES :** Evelyne FRAYSSE et Martial BEGHIN.

Alexandra BONOD-FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2017 par 3 oppositions et 14 OUI.

#### **DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération, accepté par le Conseil Municipal : acquisition de la parcelle AD187 de 8 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique constituant l'entrée du lotissement « la Cerisaie ».

**CREATION D'UNE AGENCE POSTALE : signature d'une convention de partenariat avec La Poste**

Cette délibération est reportée au prochain conseil afin de permettre à chacun de prendre connaissance de la convention.

**CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE : réalisation d'un emprunt de 1.200.000 euros**

Monsieur le Maire informe le conseil que pour financer les travaux de construction de la nouvelle mairie, il est opportun de recourir à un prêt de 1.200.000,00 Euros sur 20 ans. Après avoir consulté plusieurs banques, il est décidé de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne au taux de 1,76 %. Vote par 1 abstention, 2 oppositions et 14 OUI.

**CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE : réalisation d'un prêt relais de 450.000 euros**

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle mairie, il est opportun de recourir à un prêt relais de 2 ans afin de faire face à l'avance de TVA et dans l'attente du déblocage du solde des subventions. Après avoir consulté plusieurs banques, il est décidé de retenir la proposition de la Caisse d'Épargne au taux de 0,49 %. Vote par 2 abstentions, 2 oppositions et 13 OUI.

**ECOLE DE MUSIQUE : subvention année scolaire 2017-2018**

Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention annuelle à l'école de musique, soit 356,76 Euros par élève dans la limite de 100 élèves. Vote à l'unanimité.

**RUE SIMON CHOPIN : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de gestion des eaux pluviales avec la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que depuis le 1er janvier 2015 la gestion des eaux pluviales est une compétence de l'Agglomération. Dans le cadre des travaux de réfection de la rue Simon Chopin il y a lieu de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. Vote à l'unanimité.

**LOTISSEMENT LA CERISAIE : reprise de voirie**

Dans le cadre de l'opération de reprise des voiries, l'association syndicale du lotissement « la Cerisaie » a demandé la cession à l'euro symbolique de la voirie, soit les parcelles AD 125 et AD 186. Vote à l'unanimité.

Dans le même lotissement la parcelle AD187 de 8 m2 appartenant à la SCI LA CERISAIE sera également reprise à l'euro symbolique. Vote à l'unanimité.

**INFORMATIONS DU MAIRE**

- L'arrêt de bus situé à l'entrée du village a été baptisé « maison de retraite » par le syndicat Valence Romans Déplacement sans l'avis de la Commune. Monsieur le Maire propose de changer le nom de l'arrêt de bus ; après avis du conseil, l'arrêt de bus sera baptisé « Génissieux Mairie ».
- Les riverains du chemin des Paillanches ont demandé la mise en place de ralentisseur. Il ne sera pas possible de poser un plateau traversant mais la vitesse sera limitée à 70 km/h

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 FEVRIER 2018 A 20H**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres en exercice ..... 19  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... 17  
Date de la convocation et d'affichage ..... 12 janvier 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le QUINZE FEVRIER à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

**PRESENTS :** Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, René PARREAU, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Alexandra FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE et Pierre GRANGEON.

**PROCURATIONS :** Marie-MOURIER à Marie-Odile BOSSAN et Hélène PRAL à Jean-Claude MITRIDATE.

**ABSENTS ET EXCUSES :** Evelyne FRAYSSE et Martial BEGHIN.

Alexandra FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 janvier 2018 par 3 oppositions et 14 OUI.

**DELIBERATIONS**

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération, accepté par le Conseil Municipal : fixation du tarif d'occupation du domaine public pour les manèges lors d'un week-end de fête de village.

**CREATION D'UNE AGENCE POSTALE : signature d'une convention de partenariat avec La Poste**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à passer avec le groupe « La Poste » pour l'ouverture d'une agence postale dans les locaux de la nouvelle mairie. Une réorganisation du service administratif est à prévoir ainsi qu'un travail sur la prise en compte des questions de sécurité des agents. Vote par 1 abstention et 16 OUI.

**FONCIER : autorisation de signature du compromis et de l'acte d'achat d'un terrain appartenant aux consorts GRENIER**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme il est prévu l'extension de la zone de carrière sur le quartier des Gorces. Les propriétaires concernés ont donné leurs accords pour céder à la commune une bande de terrain au prix de 0,70 Euros le m2 sous deux conditions suspensives : que le nouveau PLU soit applicable et que les terrains concernés soient inclus dans une autorisation de carrière. Suite au décès de M. Maurice GRENIER il y a lieu de signer le compromis avec ses enfants. Il s'agit de la parcelle WB 55p pour 1.748 m2, soit 1.223,60 Euros. La délibération n°2017-007 du 19 janvier 2017 est rapportée. Vote par 3 CONTRE et 14 POUR.

**FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018. Vote à l'unanimité.

**TARIFS COMMUNAUX**

Pour l'année 2018 Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs des services communaux. Seuls les tarifs du périscolaire et extrascolaire seront revus dès élaboration des bilans budgétaires 2016/2017. Vote à l'unanimité.

**FINANCES : subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles**

Dans le cadre d'une action en faveur des jeunes, la commune s'est engagée à prendre en charge une partie de la facture du spectacle « mamie m'a dit » auquel ont participé l'ensemble des élèves des écoles maternelle et élémentaire au 1er trimestre 2017-2018. Or l'association a réglé par erreur la totalité de la facture, il y a lieu de leur verser une subvention exceptionnelle de 600,00 Euros. Vote à l'unanimité.

**FINANCES : subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes**

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'organisation de la fête du village « la St-Vincent » qui se déroulera les 3 et 4 mars 2018, l'association du Comité des Fêtes a demandé une aide financière pour l'achat de matériels nécessaires à la réalisation d'un char. Il propose le versement d'une subvention de 250,00 Euros. Vote à l'unanimité.

**PERSONNEL COMMUNAL : création d'un poste d'Adjoint technique territorial à temps complet**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat CUI-CAE de l'agent technique arrive à terme et qu'il y a lieu de se prononcer sur son emploi. Monsieur le Maire propose de créer un poste d'Adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1er mars 2018. Vote à l'unanimité.

**FINANCES : occupation du domaine public pour les manèges lors d'un week-end de fête du village**

Monsieur le Maire informe le conseil que des forains ont demandé un emplacement pour installer un manège à l'occasion de la fête du village. Il y a lieu de fixer un tarif d'occupation du domaine public ainsi qu'une participation pour forfait électricité pour l'année 2018. Vote à l'unanimité.

**INFORMATIONS DU MAIRE**

- Demande du Comité des Fêtes pour la mise en place de la piste de danse dans le gymnase lors de la fête de la St-Vincent. Le conseil décide que la pose des plaques sera à la charge de l'association ; un employé municipal sera mis à disposition pour apporter une aide.

## ■ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MARS 2018 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres en exercice ..... 19  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... 17  
Date de la convocation et d'affichage ..... 23 mars 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le VINGT NEUF MARS à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

**PRESENTS :** BORDAZ Christian, Maire ; CHAPET Michel, BOSSAN Marie-Odile, CAILLET Jean-Pierre, FHAL Corine, CLAPIER Louis, adjoints ; DE GOUSTINE Philippe, BIARD Marie-Geneviève, MOURIER Marie, PARREULT René, TISSEYRE Nicole, BRAGHINI Gilles, SALADINI Olivier, MITRIDATE Jean-Claude et PRAL Hélène.

**PROCURATIONS :** Alexandra BONOD-FERRIEUX à Nicole TISSEYRE et Pierre GRANGEON à Jean-Claude MITRIDATE.

**ABSENTS ET EXCUSES :** Evelyne FRAYSSE et Martial BEGHIN.

Marie MOURIER a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence en hommage au gendarme Arnaud BELTRAME, décédé lors des événements de Trèbes.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 février 2018 par 3 oppositions et 14 OUI.

### **INFORMATIONS DU MAIRE**

#### **CONSTITUTION DE DEUX GROUPES DE TRAVAIL**

Monsieur le Maire propose de constituer un groupe de travail pour la préparation du 100<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre sous la direction de Nicole TISSEYRE.

Monsieur le Maire propose de constituer un groupe de travail pour le baptême des cloches de la future mairie sous la direction d'Hélène PRAL.

#### **INSTALLATION D'UNE ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE**

Monsieur le Maire informe le conseil des contacts échangés avec la société SFR en 2017 et donne les informations en sa possession sur le sujet.

A 20h20 la séance est levée pour laisser la parole au public à ce sujet.

Reprise de la séance à 20h45.

### **DELIBERATIONS**

#### **PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME : Approbation du projet de PLU**

Monsieur le Maire rappelle que le projet de PLU a été lancé en 2014. Depuis décembre 2016 la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme. En septembre 2017 des modifications ont été actées et le projet est aujourd'hui prêt à être approuvé. Il sera applicable après affichage de la délibération en retour du contrôle de légalité et parution dans 2 journaux d'annonces légales.

Vote par 3 oppositions et 14 OUI.

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la législation en matière de droit de préemption donne aux communes la faculté d'instituer un «droit de préemption urbain» sur tout ou partie des zones urbaines (U) ou des zones d'urbanisation future (AU) délimitées par les PLU. Ce droit a pour objet de permettre aux communes d'acquérir par priorité les biens mis en vente dans le but de réaliser des actions d'aménagement à l'intérieur des périmètres qu'elles auront délimités.

Vote par 1 abstention et 16 OUI.

#### **EDIFICATION D'UNE CLOTURE : Obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de soumettre l'édification des clôtures à déclaration afin de s'assurer du respect des règles fixées par le Plan Local d'Urbanisme et d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux. Vote à l'unanimité.

#### **RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE PERISCOLAIRE – CENTRE DE LOISIRS PERISCOLAIRES : vote des tarifs pour l'année scolaire 2018-2019**

Monsieur le Maire rappelle que la commission des finances avait proposé la modulation du barème des tranches et des tarifs pour la rentrée 2016-2017. Il est proposé une augmentation des tarifs pour la rentrée scolaire 2018-2019. Vote à l'unanimité.

#### **Comptes de gestion 2017**

Les budgets M14 (commune), immeubles locatifs et Cœur de village dressés par Madame Véronique DALLOZ, trésorière, sont adoptés à l'unanimité.

#### **Comptes administratifs 2017**

Les budgets M14 (commune), immeubles locatifs et Cœur de village sont approuvés à l'unanimité (le maire ne prenant pas part au vote).

#### **Affectation des résultats 2017**

##### **• Budget Commune M 14**

Affecté au compte 1068, à l'investissement ..... 169.939,33 €

##### **• Budget annexe « immeubles locatifs »**

Affecté au compte 1068, à l'investissement ..... 133.188,16 €

##### **• Budget annexe « cœur de village »**

Affecté au compte 1068, à l'investissement ..... 30.000,00 €

Vote à l'unanimité.

#### **Budget primitif 2018**

##### **• Budget annexe « immeubles locatifs »**

Section fonctionnement équilibrée à ..... 270.498,00 €

Section investissement équilibrée à ..... 154.748,00 €

##### **• Budget annexe « cœur de village »**

Section fonctionnement équilibrée à ..... 30.000,00 €

Section investissement équilibrée à ..... 30.000,00 €

Vote à mains levées à l'unanimité.

##### **• Budget commune M14**

Section fonctionnement équilibrée à ..... 1.269.998,00 €

Section investissement équilibrée à ..... 531.000,00 €

Vote à mains levées par 14 pour et 3 contre.

#### **FINANCES : admission en non-valeur**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Madame la Trésorière Principale de Romans par lequel elle demande l'admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables, sur le budget principal, concernant des débiteurs insolubles dont les poursuites ont été sans effet pour un montant de 1,82 euros. Vote à l'unanimité.

#### **LOTISSEMENT LE KALLISTE : reprise de voirie**

Dans le cadre de l'opération de reprise des voiries, Monsieur le Maire propose la reprise de la voirie du lotissement le Kallisté à l'euro symbolique, soit les parcelles AC 415, 408, 405,307, 407 et 414 d'une contenance de 1.544 m2 appartenant à la société Développement Aménagement Terrain (DAT) et la parcelle AC 306 d'une contenance de 517 m2 appartenant à la société Habitat Dauphinois. Vote à l'unanimité.

#### **RUE SIMON CHOPIN : déclassement d'une partie de la voirie communale et vente de terrain**

Afin de procéder à la cession d'un cheminement piéton de 26 m<sup>2</sup>, donnant sur la rue Simon Chopin, il y a lieu de le déclasser de la voirie communale. Monsieur le Maire propose de céder ce bien aux deux propriétaires desservis au prix de 27,00 €/m<sup>2</sup>. Vote à l'unanimité.

#### **FONCIER : déclassement et désaffectation du bâtiment de la CURE**

Monsieur le Maire informe le conseil que le bâtiment de la CURE, situé 25, impasse St-Pierre, ne sera plus affecté à un service public à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Il propose son déclassement et sa désaffectation à compter de cette date et acte le principe de la vente du bâtiment. Vote à l'unanimité.

# la Lucarne de Génissieux

## Etat-Civil

### NAISSANCES

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Augustine FAYSSÉ le 22 avril

### DÉCÈS

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

Max ESCOFFIER le 13 septembre

René BLANC-COQUAND le 9 janvier

Jean BOURGENOT le 24 janvier

Jeannine GIRARDET le 2 février

Marcelle TRONCY le 2 février

Arlette HOOTEN-LAVILLE le 2 février

Denis BELLIER le 2 février

Marie BLANCHARD le 16 février

Pierrette TONDELLI le 17 février

Gisèle BELLIER le 22 février

François PEREZ le 26 février

Suzanne AGERON le 28 février

Henri PARROT le 18 mars

Rose REBOULLET le 20 mars

Marie-Christine MOUNIER le 16 mars

Renée CHABERT le 23 mars

Paul MARCEL le 29 mars

Philippe DE COOPMAN le 19 avril

Suzanne ROUSSET, le 10 mai

Simone DUBUTIN, le 11 mai

Liliane PORTAL, le 14 mai

Gaston BELLE, le 15 mai

## Dauphinoise de Chauffage



Chauffage - Plomberie

Sanitaire - **Energies Renouvelables**

Climatisation - Adoucisseurs

Zone Artisanale - 26750 GENISSIEUX

Tél. 04 75 02 32 45 - Fax 04 75 72 44 55

dauphinoisedechauffage@climgaz-services.com  
www.climgaz-services.com/dauphinoise

## PIZZERIA LE LODGE

105 Place du Marché

26750 Génissieux

04 75 24 19 36

PIZZA CUITE AU FEU DE BOIS

- Sur place ou à emporter -

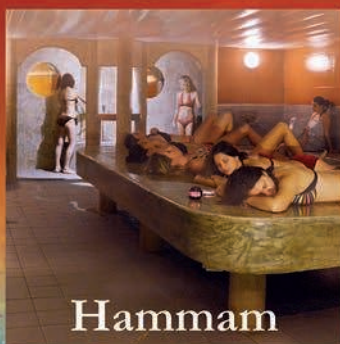
Lundi fermé - Midi et soir du mardi au vendredi - Le soir les samedi et dimanche

Été / Hiver  
400m<sup>2</sup> intérieur  
400m<sup>2</sup> extérieur

**HAMMAM**  
Arts & SPA  
Centre de Mieux-Être



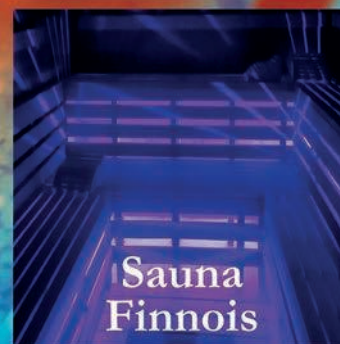
Cadeaux  
Bien-Être !



Hammam



Bain à Remous  
Chauffé



Sauna  
Finnois



GENISSIEUX

04 75 47 52 39

hammam-arts.com





## Agenda

### JUIN

**Dimanche 3** : vide grenier, organisé par l'ASG Foot et le Sou des Ecoles, Place du Dauphiné face à la mairie, pour cause de travaux rue Simon Chopin.

**Vendredi 8** : assemblée générale du « Fitness » à la salle des fêtes.

**Vendredi 15** : assemblée générale du club "Gymnastique volontaire" au foyer de l'ensemble polyvalent à 19h.

**Samedi 16** : tournoi de judo "La Drôme des Collines" à l'ensemble polyvalent.

**Dimanche 17** : tournoi de judo intersections à l'ensemble polyvalent.

**Vendredi 22** : fête de la musique Place du Marché, organisée par "La Bonne Note".

**Vendredi 22** : assemblée générale du "Stretching" au foyer de l'ensemble polyvalent à 18h30.

**Samedi 23** : fête de club de basket à l'ensemble polyvalent.

**Vendredi 29** : kermesse des écoles, organisée par le "Sou des Ecoles" à partir de 16h30 à l'ensemble polyvalent.

### AOÛT

**Samedi 18** : Challenge René Montagnon organisé par "La Boule Joyeuse" au Champ de Mars et repas à la salle des fêtes.

### SEPTEMBRE

**Samedi 1<sup>er</sup>** : Forum des associations, gymnase de l'ensemble polyvalent de 9h à 12h.

**Dimanche 9** : course pédestre de 10km, "La Foulée Génissoise".

**Samedi 15** : concours "La Boule Joyeuse" au Champ de Mars et repas à la salle des fêtes à 19h.

**Vendredi 21** : venue du "Bus Santé" du Collectif Sud de 9h à 17h.

## BONNET MATÉRIAUX



### TOUT FAIRE MATERIAUX



*Matériaux de construction - Menuiserie  
Panneaux - Quincaillerie - Peinture - Bois - Alu - PVC*

Quartier Les Molhens - 26750 CHATILLON ST JEAN  
Tél. 04 75 45 30 37 - Fax : 04 75 45 39 06 - [www.bonnet-mpf.com](http://www.bonnet-mpf.com)



## Ouverture de la mairie :

Lundi 13 h - 17 h • Mercredi 13 h - 18 h • Vendredi 13 h - 17 h • Samedi 9 h - 12h

Tél : 04 75 02 60 99 • [mairie.genissieux@orange.fr](mailto:mairie.genissieux@orange.fr)

[www.genissieux.fr](http://www.genissieux.fr)

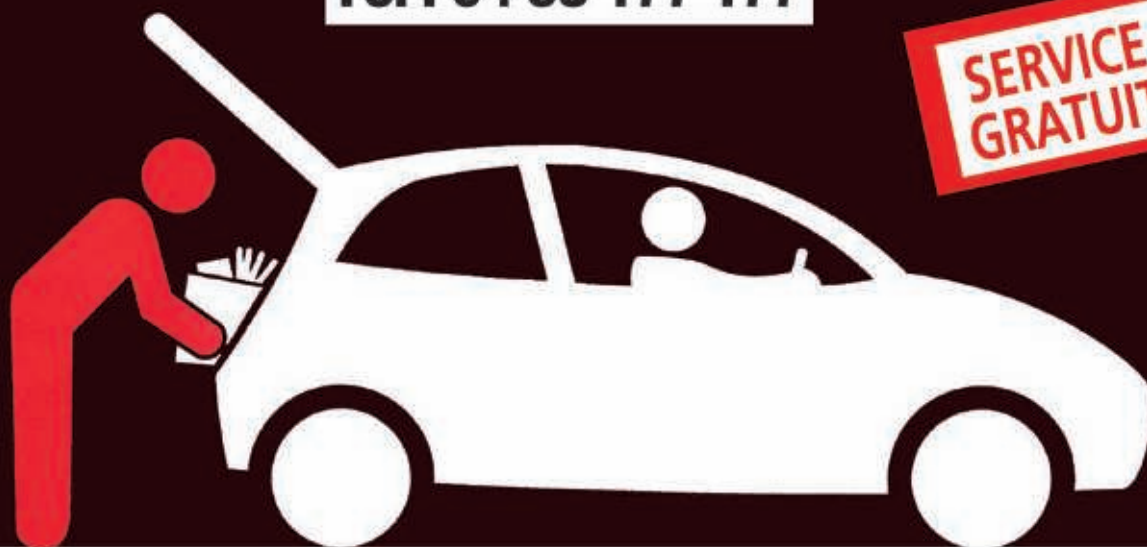
**NOUVEAU**

**leDRIVE** [intermarche.com](http://intermarche.com)  
➤ Vos courses sont entre de bonnes mains.

# INTERMARCHÉ GÉNISSIEUX

60 Impasse Elsa Triolet

Tél : 04 58 177 177



**SERVICE  
GRATUIT**

En 5 mn, vos courses  
à prix Intermarché  
dans votre coffre !

**Intermarché**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

